



Justice restaurative Module 1 : Mise en place de projets

Objectifs de la formation

- Comprendre les principes et les enjeux de la justice restaurative
- Initier ou élaborer un projet de justice restaurative en lien avec le cadre législatif et opérationnel
- Expliquer le protocole de mise en place d'une mesure
- Définir les critères de choix des différents acteurs d'une mesure de justice restaurative
- Comprendre les enjeux relationnels liés à la réalisation d'une mesure de justice restaurative

Public

- Chefs ou coordonnateurs de projets en justice restaurative
- Futurs animateurs et animatrices de mesure de justice restaurative - le module 1 est obligatoire pour suivre l'un des modules 2
- La priorité est donnée aux intervenants des associations et au personnel du Ministère de la justice

Prérequis

La formation peut être suivie par tout intervenant en lien avec un projet de justice restaurative dans le champ pénal.

Contenu

- La justice restaurative : principes et promesses
- Le cadre normatif de la justice restaurative en France
- Le cadre opérationnel de la justice restaurative en France
 - Le protocole standard de mise en œuvre d'une rencontre restaurative
 - Les intervenants dans les mesures de justice restaurative
 - Les aspects psychosociaux
- Information et orientation
 - Pour les victimes
 - Pour les auteurs
- L'approche relationnelle
 - Les différentes mesures (Médiation restaurative, Conférence restaurative, Rencontres condamné.e.s ou détenu.e.s/victimes, Cercle restauratif, Cercles de soutien et de responsabilités (CSR) ou d'accompagnement et de ressources (CAR))

Méthodes et outils pédagogiques

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie du dispositif, retours d'expériences, films.

Évaluation

Évaluation à chaud sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.

Évaluation par questionnaire des acquis de la formation.

Remise d'un certificat de réalisation de la formation

Formation animée par :

l'Institut français pour la justice restaurative - IFJR

22 personnes maximum

Lieu, date, durée

Paris ou délocalisation sur demande

4 jours = 30 heures – de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

- du 15 au 18 mars 2021

- du 28 septembre au 1^{er} octobre 2021

Coût

- Adhérents France Victimes : 300 €
- Partenaires : 400 €
- **Coût intra** : nous consulter

Cette formation se poursuit par un module 2 de 30 heures permettant de travailler sur l'ensemble des étapes d'une mesure de justice restaurative.

Ce module 2 se décline sur différentes options : Rencontres détenus ou condamnés – victimes (RDV/RCV) ; Médiations restauratives ; Conférences restauratives, Cercles restauratifs ou Cercles de soutien et de responsabilité ou d'accompagnement et de ressources (CSR / CAR).

Rapport qualité du programme

Justice restaurative - Module 1 : Mise en place de projets

9.5 / 10